

Competitions



# **Systeme de classement par coefficient des équipes nationales**

Explications techniques (octobre 2009)



## 1. Principes

### 1.1. Matches pris en compte

Tous les matches des équipes nationales A disputés lors des compétitions de qualification (y compris les matches de barrage) et des tours finals du Championnat d'Europe de football de l'UEFA et de la Coupe du Monde de la FIFA sont pris en compte. Le classement par coefficient ne tient pas compte des matches amicaux.

### 1.2. Période de référence

Dans le présent document, un cycle désigne l'ensemble d'une compétition (compétition de qualification, plus tour final). S'il est fait référence uniquement à la compétition de qualification la plus récente, celle-ci est définie comme un demi-cycle. Pour le calcul du coefficient des équipes nationales qui sera utilisé pour le tirage au sort de la phase de qualification ou pour le tirage au sort du tour final, deux cycles et demi sont pris en compte, à savoir les trois dernières compétitions de qualification et les deux derniers tours finals.

#### 1.2.1 Tirage au sort de la phase de qualification

Pour le calcul du coefficient des équipes nationales qui sera utilisé pour le tirage au sort de la phase de qualification du Championnat d'Europe de football de l'UEFA 2010-12, les compétitions suivantes sont prises en considération:

- a) Coupe du Monde de la FIFA 2006 (compétition de qualification et tour final)
- b) Championnat d'Europe de football de l'UEFA 2006-08 (compétition de qualification et tour final)
- c) Compétition de qualification pour la Coupe du Monde de la FIFA 2010

#### 1.2.2 Tirage au sort du tour final

Pour le calcul du coefficient des équipes nationales qui sera utilisé pour le tirage au sort du tour final du Championnat d'Europe de football de l'UEFA 2010-12, les compétitions suivantes sont prises en considération:

- a) Championnat d'Europe de football de l'UEFA 2006-08 (compétition de qualification et tour final)
- b) Coupe du Monde de la FIFA 2010 (compétition de qualification et tour final)
- c) Championnat d'Europe de football de l'UEFA 2010-12 (phase de qualification)

### 1.3. Points par match

Des points sont accordés pour chaque match disputé lors de la compétition de qualification et du tour final. Pour chaque match, les points sont attribués comme suit:

- a) 10 000 points sont attribués à chaque équipe nationale indépendamment du résultat.
- b) Une victoire équivaut à 30 000 points et un nul à 10 000 points.
- c) Pour chaque but marqué, 501 points sont ajoutés et, pour chaque but concédé, 500 points sont déduits. Cette règle s'applique également aux buts inscrits pendant la prolongation.
- d) Si le match se termine par une séance de tirs au but, 10 000 points (comme pour un match nul) sont accordés aux deux équipes. De plus, l'équipe vainqueur reçoit 10 000 points supplémentaires. Les buts marqués lors de la séance de tirs au but ne sont pas comptés.

Exemple: l'équipe A bat l'équipe B sur le score de 4 à 1

	Equipe A	Equipe B
+ 10 000 points par match	10 000	10 000
+ 30 000 points pour une victoire	30 000	-
+ 501 points par but marqué	4x 501	1x 501
- 500 points par but concédé	1x (-500)	4x (-500)
<b>Total des points du match</b>	<b>41 504</b>	<b>8 501</b>

#### 1.4. Points de bonification

Afin de tenir compte des niveaux de difficultés des différents stades d'une compétition et de leur donner du poids dans le calcul, des points de bonification, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, sont attribués aux équipes pour chaque rencontre disputée lors des matches de barrage de la phase de qualification et lors des tours finals. Les points de bonification sont garantis et ne dépendent pas du résultat du match en question.

	Matches de barrage	Phase de groupe	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Match pour la 3 <sup>e</sup> place	Finale
<b>Champ. d'Europe de l'UEFA</b>	6 000	9 000	n/a	18 000	28 000	n/a	38 000
<b>Coupe du Monde de la FIFA</b>	6 000	6 000	9 000	18 000	28 000	18 000	38 000

#### 1.5. Calcul des points obtenus lors d'un cycle

Pour chaque équipe nationale, les points obtenus lors de tous ses matches officiels durant un cycle (ou un demi-cycle) sont additionnés et divisés par le nombre de ses matches durant la période en question. Le résultat arrondi au chiffre inférieur ou supérieur, selon le cas, est le coefficient de l'équipe nationale pour le cycle (ou le demi-cycle).

Pour les équipes qui ne se sont pas qualifiées pour un tour final, seuls les résultats des matches disputés lors de la compétition de qualification sont pris en compte pour le calcul du coefficient pour le cycle.

#### 1.6. Facteur de pondération

Les résultats plus récents sont davantage pris en compte. Le coefficient pour le demi-cycle est compté double (facteur de pondération 2), le coefficient pour le dernier cycle est également compté double (facteur de pondération 2), et le coefficient pour le cycle le moins récent est compté une seule fois (facteur de pondération 1).

### 2. Méthode de calcul pour établir le classement par coefficient

Les coefficients pour les deux cycles et demi en question sont multipliés par leur facteur de pondération respectif, additionnés et divisés par cinq (chiffre correspondant à la somme des facteurs de pondération). Le résultat arrondi au chiffre inférieur ou supérieur, selon le cas, est le coefficient global de l'équipe nationale. Celui-ci est utilisé pour établir le classement par coefficient.



### 3. Cas particuliers

- a) Pour les associations qui n'ont pas participé à certains cycles durant la période de référence, seuls les cycles (et/ou le demi-cycle) auxquels elles ont participé sont pris en compte avec leur facteur de pondération respectif. Le résultat final est divisé par la somme des facteurs de pondération des cycles (et/ou du demi-cycle) concernés.
- b) Dans le cas d'une association qui a organisé un EURO de l'UEFA ou un tour final de la Coupe du Monde de la FIFA durant un des deux derniers cycles entiers et qui, par conséquent, n'a pas de points pour la compétition de qualification du tournoi concerné, ce sont les points obtenus lors de la compétition de qualification du cycle précédent qui sont utilisés (par exemple, si une association a organisé un EURO de l'UEFA et qu'elle n'a, par conséquent, pas de points pour la compétition de qualification correspondante, ce sont les points obtenus lors de la compétition de qualification de la Coupe du Monde de la FIFA précédente qui sont utilisés).
- c) Dans le cas d'une association qui organisera le prochain tour final (l'EURO de l'UEFA ou la phase finale de la Coupe du Monde de la FIFA) et qui, par conséquent, n'aura pas participé à la dernière compétition de qualification (c.-à-d. la compétition de qualification précédant le tirage au sort pour lequel le système de classement est utilisé), le coefficient sera basé uniquement sur les deux derniers cycles et sur leur facteur de pondération respectif.